



Transport
Canada

Transports
Canada

Place De Ville
Tour « C »,
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

JUIN 12, 2018

ADDENDA N° 1

Objet : Demande de propositions T8080-180051
ÉNONCÉ DES TRAVAUX POUR L'ANALYSE DE LA CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT DES LIQUIDES INFLAMMABLES AU CANADA (À
L'EXCLUSION DU PÉTROLE BRUT)

Il ne sera pas tenu compte de suppléments et/ou de modifications présentés au motif que le soumissionnaire n'a pas pris connaissance de la teneur du présent Addenda.

Plusieurs questions émanant de soumissionnaires potentiels ont été reçues à propos de la Demande de propositions en question. Le présent Addenda à la Demande de propositions a pour but de résumer les questions et les réponses à titre d'information pour tous les soumissionnaires éventuels.

Question n° 1

Une étude similaire achevée en 2016 pour Transports Canada, intitulée «Analyse de la chaîne d'approvisionnement de l'industrie pétrolière canadienne», portait sur les produits pétroliers raffinés, notamment l'essence, le diesel, le kérosène, les mazouts, etc. Ces substances doivent-elles être couvertes dans le cadre de l'étude proposée?

Réponse

Oui, tous les produits pétroliers raffinés doivent être considérés. L'étude sur la chaîne d'approvisionnement en pétrole brut qui a été complétée précédemment constituera une contribution.

Question n° 2

Il y a 405 substances documentées dans la portée de la demande de propositions. Dans combien de cas Transports Canada a-t-il des données d'acheminement ferroviaire? Dans combien de cas Transports Canada a-t-il des données d'acheminement par camion?

Réponse

La plupart peuvent être trouvées dans les données ferroviaires. La section 4 (Portée des travaux) décrit; « *L'entrepreneur devra proposer une méthodologie valable d'analyse de la chaîne*

d'approvisionnement des liquides inflammables, excluant le pétrole brut, en respectant la liste fournie. Celle-ci devra démontrer clairement comment les substances retenues ont été choisies et expliquer toute stratégie pouvant servir à mener à bien plus efficacement l'analyse de la chaîne d'approvisionnement (par exemple, les produits à analyser peuvent être regroupés en sous-groupes de liquides inflammables par similarités, que ce soit selon leurs caractéristiques ou leur utilité). »
Nous aimerions que l'entrepreneur fournir des groupements logiques.

Question n° 3

L'interprétation de l'intention de cette demande de proposition, nous ne voyons pas comment l'inclusion de toutes les marchandises dangereuses ininflammables dans l'analyse contribuera à la compréhension du mouvement des liquides inflammables au Canada. Est-ce exact que Transports Canada aimerait recueillir ces données ou seulement les produits du TMD?

On ne sait pas non plus ce que l'on entend par «y compris les sous-produits et déchets» à la section 4. Par exemple, la production d'éthanol (un liquide inflammable) peut entraîner la formation de drêches sèches de distillerie comme sous-produit non dangereux. . Encore une fois, comment cela contribue-t-il à la compréhension du mouvement des liquides inflammables?

Voir ci-dessous concernant notre interprétation.

En référence à l'annexe B de la demande de proposition T8080-180051 - Analyse de la chaîne d'approvisionnement en liquides inflammables au Canada (excluant le pétrole brut):

La section 2 comprend la déclaration « Actuellement, il y a des lacunes dans les connaissances de la TMD au sujet du mouvement des liquides inflammables au Canada autres que le pétrole brut. ». La section 3 comprend la déclaration « ainsi que d'identifier l'ensemble des MD utilisées pour approvisionner ces chaînes » La section 4 comprend la déclaration « Cette étude portera principalement sur l'identification des liquides inflammables de classe 3 (à l'exception du pétrole brut) transportés au Canada (par tous les modes) et de toutes les autres MD qui fournissent cette chaîne d'approvisionnement, y compris les sous-produits et les produits résiduels. En outre, les travaux comprendront la localisation des lieux de production, de transformation et de raffinage, ainsi que les routes utilisées pour le transport des MD » L'énoncé de la section 2 suggère que l'objectif de la demande de proposition est d'acquérir une compréhension du mouvement des liquides inflammables au Canada, ce qui entraînera finalement l'atténuation des risques associés à ces produits. Les sections 3 et 4 décrivent cependant une portée de travail qui comprendrait également une analyse de toutes les marchandises dangereuses non inflammables associées à cette chaîne d'approvisionnement.

L'inclusion de toutes les marchandises dangereuses ininflammables associées ajoute une dimension significative à la portée de ce travail. Par exemple, la production d'un produit dangereux inflammable peut nécessiter plusieurs marchandises dangereuses ininflammables. Tel qu'il est écrit, le projet pourrait impliquer l'analyse de presque toutes les marchandises dangereuses de TMD, pas seulement les 405 matériaux énumérés dans l'annexe «A».

Lorsque nous interprétons l'intention de la présente demande de proposition, nous ne voyons pas comment l'inclusion de toutes les marchandises dangereuses ininflammables dans l'analyse contribuera à la compréhension du mouvement des liquides inflammables au Canada.

L'inclusion de toutes les marchandises dangereuses ininflammables ajoutera beaucoup de temps et de coûts à cette étude. Le manque de données associées à l'utilisation de matières dangereuses

inflammables pour la production de liquides inflammables pourrait également nuire à la qualité de ces informations, car une grande partie de ces informations seraient exclusives.

On ne sait pas non plus ce que l'on entend par «y compris les sous-produits et déchets» à la section 4. Par exemple, la production d'éthanol (un liquide inflammable) peut entraîner la formation de drêches sèches de distillerie comme sous-produit non dangereux. . Encore une fois, comment cela contribue-t-il à la compréhension du mouvement des liquides inflammables?

Réponse

Nous examinons tous les produits dangereux de classe trois (liquides inflammables), sauf le pétrole brut. Cependant, tout produit dangereux important qui ne fait pas partie de la classe trois et qui est utilisé dans la production ou produit comme sous-produit ou déchet dans la production de la marchandise de catégorie trois devrait être inclus dans cette étude. TC veut comprendre non seulement la chaîne d'approvisionnement des liquides inflammables (excluant le pétrole brut) mais aussi les entrées et sorties de marchandises dangereuses, incluant les déchets par exemple, classés comme produits dangereux dans la chaîne d'approvisionnement. Alors que nous nous intéressons principalement aux liquides inflammables de classe trois (excluant le pétrole brut), nous considérons que, du point de vue de la sécurité, tout déchet DG, sous-produit DG ou DG utilisé dans la production de produits de classe trois aura une incidence sur sécurité. C'est pour cette raison que nous sommes également intéressés par ces produits. Nous n'avons pas besoin d'une analyse complète de la chaîne d'approvisionnement des entrées, des déchets ou des sous-produits MD. Nous aimerions qu'ils soient identifiés avec une idée d'où ils viennent quand possible. De plus, Transports Canada ne s'intéresse pas aux mouvements, aux intrants et aux extrants des marchandises qui ne sont pas dangereuses.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent Addenda en signant dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.

Tous les autres termes et toutes les autres conditions de la Demande de propositions demeurent inchangés.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, Madame, l'expression de mes sentiments distingués,

Jenny O'Neil
Spécialiste désignés des marchés
Services du matériel et des marchés

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

Canada